



Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS EDUCATEUR

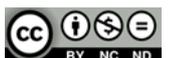
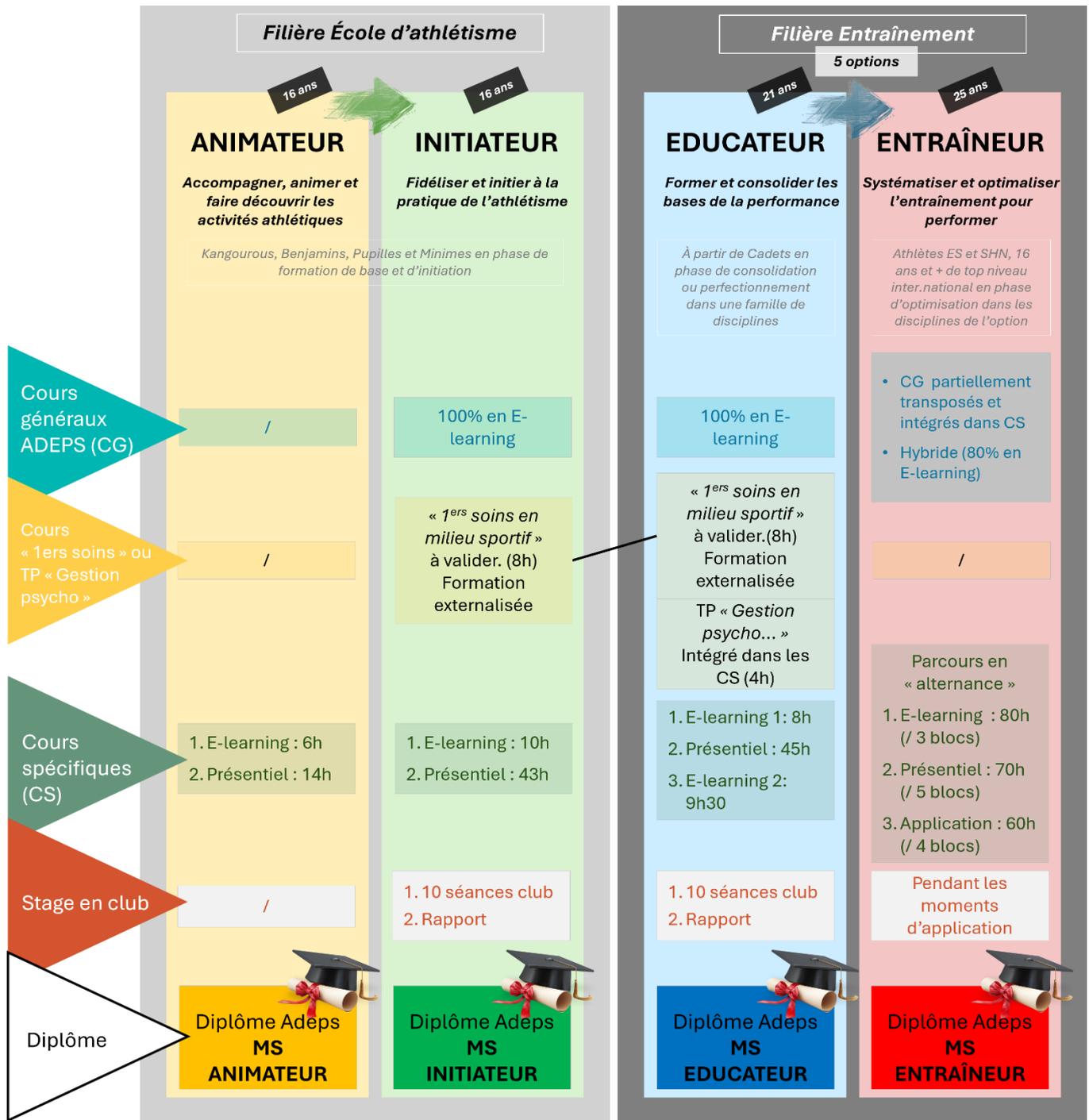


PLAQUETTE DE PRESENTATION

FORMATIONS 2025 ET APRES



Positionnement de la formation dans le dispositif complet



Présentation générale



Formation déclinée en 5 options (familles de disciplines) de type professionnel dans le champ de l'encadrement sportif spécifique à une famille de disciplines visant à développer des compétences professionnelles.

Elle est destinée à un public d'entraîneurs souhaitant développer des compétences dans l'encadrement des athlètes en phase de formation dans une perspective de contribuer à la consolidation et/ou au perfectionnement des fondamentaux utiles et nécessaires au développement vers une pratique pouvant mener vers le haut niveau.

Public cible

Personne désirant encadrer des athlètes à partir de Cadets en phase de formation des fondamentaux de la famille de disciplines athlétiques spécifiques ou de perfectionnement.

Durée théorique

- Formation sur 2 mois (6 avec le stage)
 - Bloc en E-learning 1 : 8h
 - 6-7 jours en présentiel (selon l'option)
 - Bloc en E-learning 2 : 9h30
- Evaluation
- Stage de 15h en club

Divers

- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.



Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes dans la famille de disciplines de l'option :

- **Fidéliser à la pratique** ;
- **Faire prendre du plaisir** dans l'apprentissage et la formation athlétique ;
- **Parfaire l'apprentissage** des fondamentaux ;
- **Identifier** les facteurs de performance et **le potentiel** en l'athlétisme ;
- **Assurer la formation technique complète** d'athlètes ;
- **Concevoir et mettre en œuvre la programmation** de l'entraînement à partir de cadets ;
- **Parfaire la formation et consolider les bases de la performance** ;
- **Perfectionner les habiletés motrices spécifiques** ;
- **Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles** dans et par l'activité athlétique.
- **S'intégrer dans une équipe** pour un encadrement athlétique performant.

Cadre d'autonomie et responsabilité



Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain avec comme point de départ, l'expérience des participants.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.



Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Stages intégrés et articulés dans les activités de club.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA

Conditions d'admission



- Avoir 21 ans au début de la formation ;
- Être lauréat des cours généraux Adeps du niveau MS Educateur ;
- Expérience de 5 années de pratique comme athlète ou 3 années d'activité comme « moniteur » dans un club d'athlétisme et ce dans la famille de disciplines ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



La LBFA organise les niveaux selon la demande perçue, les ressources et les disponibilités, en visant au moins une édition par option tous les 2-3 ans.

Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées sur le site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

5



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 6 et maximum 12 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	250€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	300€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :
 1. Inscription préalable :
 - L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
 - Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.
 2. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

 - L'acceptation du dossier complet ;
 - Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be ;

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Les cours généraux Adeps



La réussite des cours généraux est un préalable obligatoire à l'inscription aux cours spécifiques Athlétisme.

Ils sont organisés par l'Administration générale du Sport (ADEPS) et se font sur une plateforme d'apprentissage en ligne (E-Learning).

Ils sont communs à toutes les disciplines sportives et développent les connaissances ainsi que les savoirs théoriques utiles, faisant partie du socle du développement des compétences de tout moniteur sportif.

Infos et inscription aux cours généraux Adeps > [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

7



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Stage didactique et pédagogique



- Accès au stage après réussite des évaluations ;
- 10 séances d'encadrement en club avec le public-cible de la formation ;
- Sous la supervision et tutelle d'un Maître de stage avalisé par la Ligue ;
- Convention de stage à valider par le superviseur du programme avant le début du stage.

Brevet '1^{ers} soins en milieu sportif'



- La réussite du brevet « Premiers soins en milieu sportif » constitue un prérequis à l'homologation du brevet Moniteur sportif "Initiateur" ADEPS ;
- Cette formation sécuritaire peut être validée avant, pendant ou après la formation spécifique ;
- Les informations générales (inscription, prix, date et conditions d'accès) sont à prendre directement auprès des organismes de formation en charge de la formation « Premiers soins en milieu sportif » ;
- Seuls 4 opérateurs de formation sont seuls reconnus par l'ADEPS pour obtenir ce brevet.

L'attestation de réussite/équivalence du brevet "Premiers soins" devra être transmise à la LBFA en vue de l'homologation.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#)

Homologation du brevet par l'ADEPS



- Le brevet « Moniteur sportif Educateur » de l'option est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation des 3 étapes (cours généraux, cours spécifiques et attestation de validation du TP « Premiers soins en milieu sportif » et du TP « Gestion psycho-émotionnel).

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

9



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'évaluation-certification



			Formes d'évaluation				
			1. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques"	2. Champ des SF Comportementaux	3. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques"	4. Stage	
			Epreuve E-learning	Validation par la participation	Epreuve écrite	A. Pratique - Séances	B. Dossier / portfolio
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>			Etre en ordre administrativement (inscription)	Règles de bienséance	Présence aux cours (80%) + règles de bienséance + réussite / validation 1 & 2	Notification de réussite / validation 1 à 3 + documents de stage en ordre	Réussite de la partie pratique (A) + Respect des règles de dépôt
Théma 1	CS211 *	Organisation des structures fédérales	V				
	CS212 *	Règlement technique	V				
Thématique 2	CS221 *	La programmation chez l'athlète en croissance	V				
	CS222 *	Les bases pour se préparer mentalement et la gestion du stress du jeune athlète	V				
	CS223*	Identification et accompagnement du haut potentiel	V				
	CS224	Particularités des disciplines et fondamentaux communs			V 10% de l'évaluation écrite		
	CS225	Techniques spécifiques par discipline			V 20% de l'évaluation écrite		
	CS226	Stage d'application en club				V	V
Thématique 3	CS231 *	Musculation de base - Renforcement du jeune athlète	V				
	CS232 *	Stretching et échauffement en athlétisme	V				
	CS233/ TP232	Optimisation des facteurs psycho. de l'activité et performance / Dimension "Motivation"		V			
	CS234	Qualités physiques et leur efficacité			V 10% de l'évaluation écrite		
	CS235	Programmation : périodisation et organisation annuelle			V 20% de l'évaluation écrite		
	CS236	Moyens et formes d'entraînement			V 20% de l'évaluation écrite		
	CS237	Les tests et les outils pour évaluer l'entraînement			V 10% de l'évaluation écrite		
	CS238	Renforcement musculaire spécifique			V 10% de l'évaluation écrite		
Th 4	CS241 *	Sécurité athlétique et prévention	V				
	TP**	Une pratique en toute sécurité : Premiers soins en milieu sportif		V			

Exigences minimales de réussite >>	Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Validation de tous les modules	Minimum "A" au total	Minimum A	Minimum A
Conséquences d'un échec >>	Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Pas d'homologation possible	Représenter les modules en échec en seconde session	Représenter son stage en seconde session	Représenter son dossier / portfolio en seconde session
Règlement des évaluations >>	Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis				



Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)



La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04

